

Adaptation au Changement Climatique

le Plan du bassin Rhône Méditerranée

Charles SIMON
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Assurer une mission de service public

- Un établissement qui relève du **Ministère de l'Ecologie**.
- Une mission : atteindre **le bon état des eaux** superficielles, souterraines et côtières (directive européenne de 2000).
- Un système économique : **percevoir des redevances pour financer des actions** participant d'une gestion durable des ressources en eau.
- **Une géographie** : les bassins hydrographiques Rhône-Méditerranée et de Corse.
- Une communauté de l'eau, un défi partagé : **sauver l'eau !**

Rhône Méditerranée et Corse

- **Deux** bassins hydrographiques :
- **14** millions d'habitants
- **25%** du territoire Français
- **20%** de l'activité agricole et industrielle nationale
- **13 000 Km** de cours d'eau
- **370** collaborateurs
- **4** délégations régionales
- Budget de **500 M€** en 2015



Organisation

Le comité de bassin

- Un parlement de l'eau.
- Le vote des redevances
- Le vote des orientations.

Le conseil d'Administration

- Mise en place du programme d'intervention (6 ans).
- Suivi annuel du budget
- Décisions d'aides.

L'Agence de l'eau

- L'établissement public.
- Gestion du Budget
- Préparation des décisions d'aide.



L'Agence principe d'intervention

collecte

des redevances

Pollution

Prélèvement

Dérivation

verse

des aides

Lutte contre la pollution

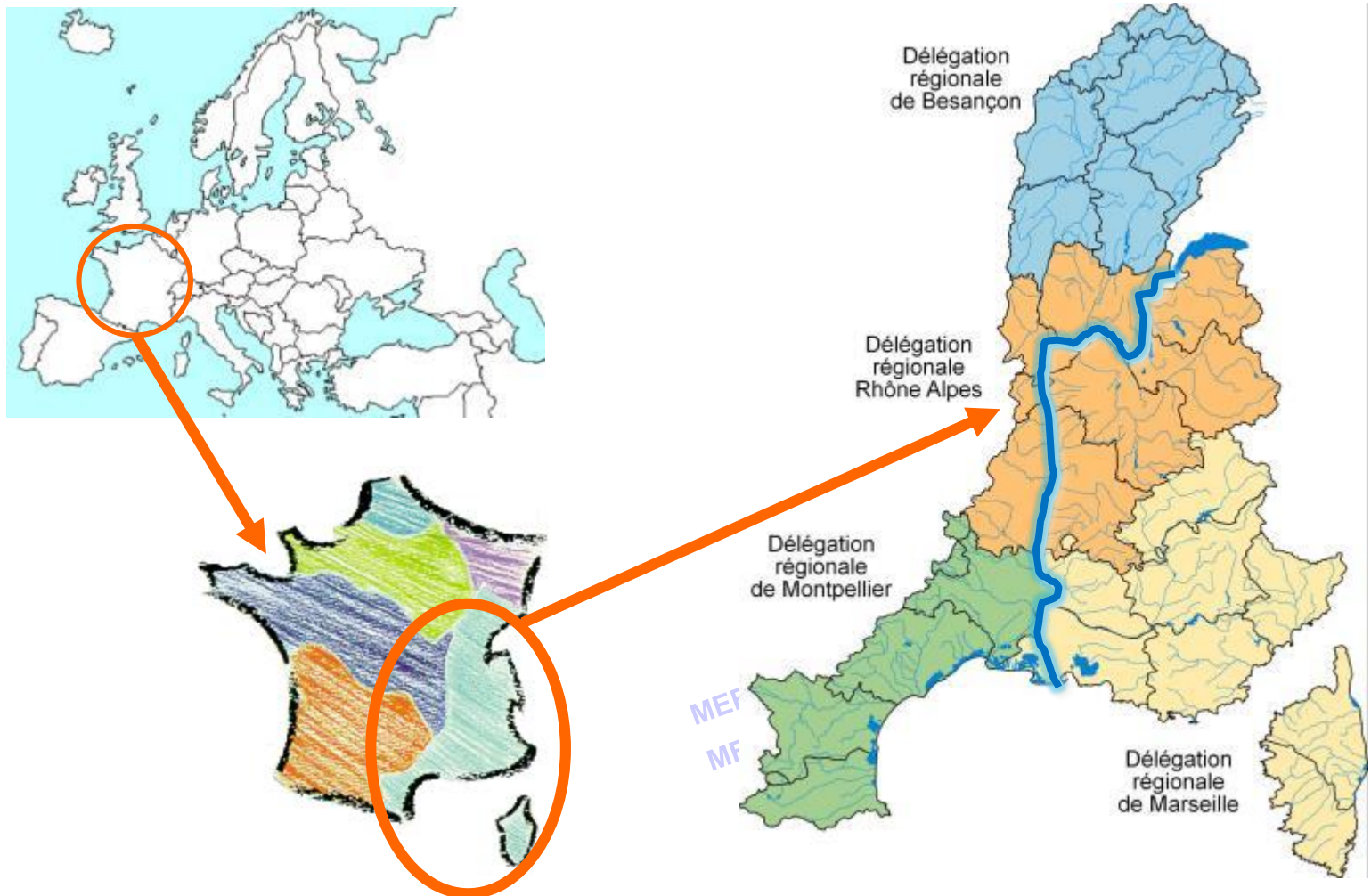
Préservation et gestion
de la ressource en eau

Soutien à la connaissance
et à la gestion des milieux
aquatiques

Études, travaux, animations,
information

Budget Annuel $\approx$ 500 M€

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Contenu du plan de bassin d'adaptation

- Bilan des connaissances scientifiques
- Caractérisation des vulnérabilités des territoires
- Un panel de mesures d'adaptation

www.eaurmc.fr/climat

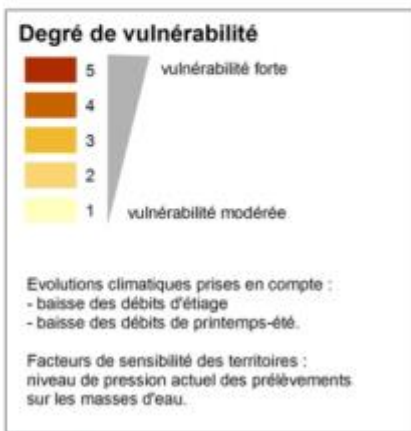


Bilan des connaissances scientifiques

- des températures en hausse
- des précipitations et un couvert neigeux en baisse
- un assèchement des sols
- moins d'eau dans les cours d'eau

Vulnérabilité au changement climatique pour l'enjeu **disponibilité en eau**

Incidences du changement climatique sur les déséquilibres quantitatifs superficiels en situation d'étiage (compte tenu des aménagements actuels)



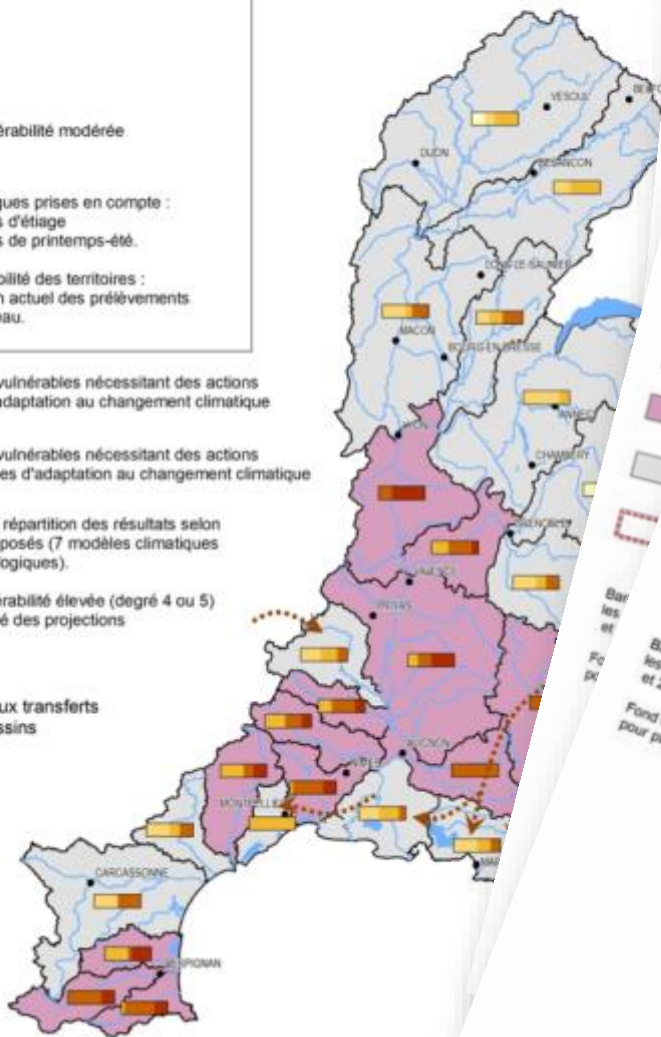
bassins vulnérables nécessitant des actions fortes d'adaptation au changement climatique

bassins vulnérables nécessitant des actions génériques d'adaptation au changement climatique

Barres horizontales: répartition des résultats selon les 14 scénarios proposés (7 modèles climatiques et 2 modèles hydrologiques).

Fond de carte: vulnérabilité élevée (degré 4 ou 5) pour plus de la moitié des projections

principaux transferts inter bassins



Vulnérabilité au changement climatique pour l'enjeu **bilan hydrique des sols**

Incidence du changement climatique sur le bilan hydrique des sols pour l'agriculture

Vulnérabilité au changement climatique pour l'enjeu **biodiversité**

Incidence du changement climatique sur la biodiversité

Degré de vulnérabilité

5 4 3 2 1

vulnérabilité forte

vulnérabilité modérée

Evolution climatiques prises en compte :
- hausse des températures
- baisse des précipitations
- assèchement et/ou érosion

Facteurs de sensibilité des territoires :
sensibilité des milieux aux rejets (pente, ensoleillement, obstacles à l'écoulement, etc.).

bassins vulnérables nécessitant des actions fortes d'adaptation au changement climatique

bassins vulnérables nécessitant des actions génériques d'adaptation au changement climatique

Barres horizontales: répartition des résultats selon les 14 scénarios proposés (7 modèles climatiques et 2 modèles hydrologiques).

Fond de carte: vulnérabilité élevée (degré 4 ou 5) pour plus de la moitié des projections

principaux transferts inter bassins

Incidence du changement climatique sur l'aptitude des territoires à conserver les milieux naturels et humides

Incidence du changement climatique sur la capacité d'autoépuration des cours d'eau

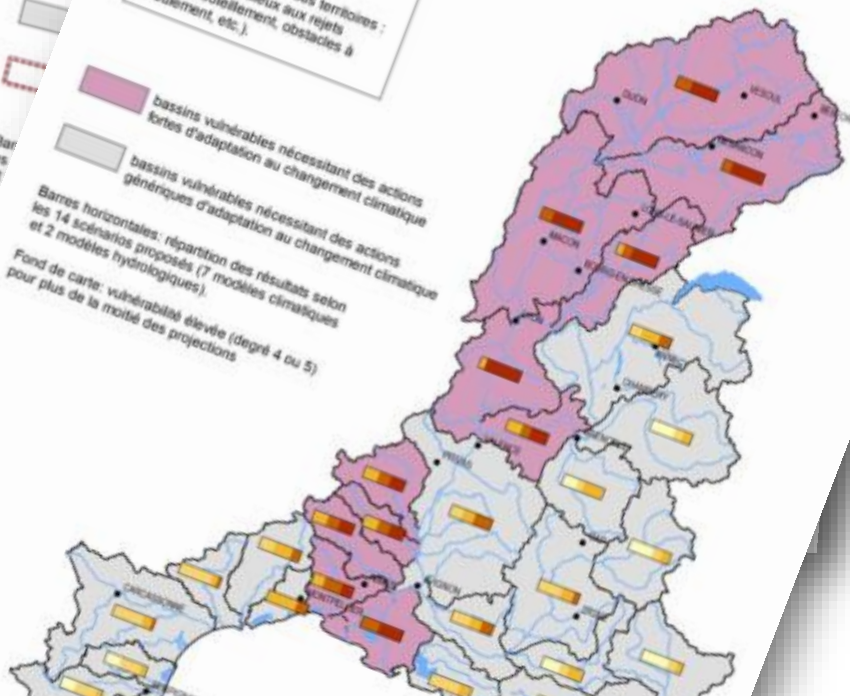
Incidence du changement climatique sur la capacité d'autoépuration des cours d'eau

Incidence du changement climatique sur la capacité d'autoépuration des cours d'eau

Incidence du changement climatique sur la capacité d'autoépuration des cours d'eau

Incidence du changement climatique sur la capacité d'autoépuration des cours d'eau

Incidence du changement climatique sur la capacité d'autoépuration des cours d'eau



Les principes d'adaptation

Une nouvelle façon d'appréhender les projets :

- Des économies d'eau avant tout
- Eviter la « mal-adaptation »
- Préserver les potentialités actuelles
- S'assurer d'une ambition reconnue et partagée
- Garder raison économiquement
- Explorer l'univers des possibles et privilégier la combinaison de solutions



Une stratégie d'adaptation

3 axes majeurs :

- retenir l'eau dans les sols
- lutter contre le gaspillage de l'eau
- redonner un espace de bon fonctionnement aux milieux

→ Une boîte à outils : **des mesures sans regret + des mesures structurantes**



Les sujets phares parmi le panel de mesures

lutter contre le gaspillage

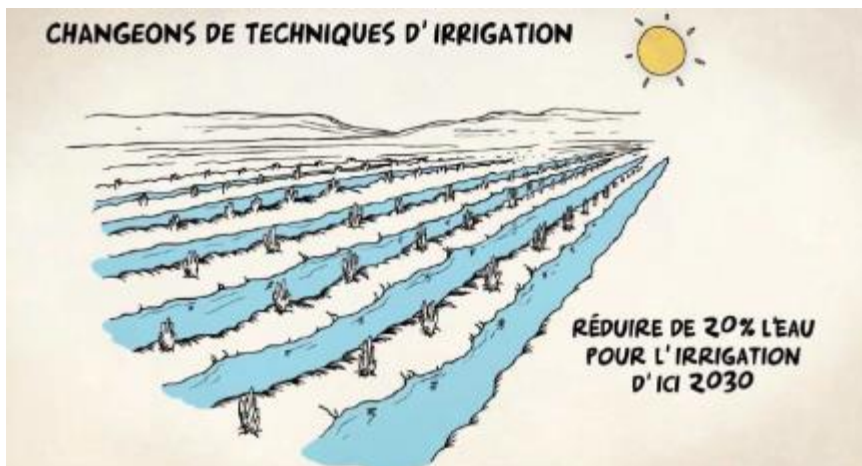
amélioration des rendements de réseaux

- Obtenir 65% de rendement sur la totalité des réseaux d'eau destinée à la consommation humaine d'ici 2020, puis 85% en 2030
- Améliorer l'efficacité des réseaux gravitaires de 30% d'ici 2030
- Obtenir un rendement de 80% sur la totalité des réseaux d'irrigation collectifs sous pression d'ici 2030



solutions alternatives

- Adapter l'usage des canons à neige à la disponibilité future de l'eau et maîtriser le développement de nouveaux stockages
- Encourager la diversification des équipements touristiques en dessous de 1 500 m, compte tenu de la baisse d'enneigement



/ Lutter contre le gaspillage



amélioration des rendements de réseaux

- Obtenir **65% de rendement** sur la totalité des réseaux d'eau destinée à la consommation humaine d'ici 2020, puis 85% en 2030
- Améliorer **l'efficacité des réseaux gravitaires** de 30% d'ici 2030
- Obtenir un **rendement de 80%** sur la totalité des réseaux d'irrigation collectifs sous pression d'ici 2030

Dispositions du SDAGE

- Élaborer et mettre en œuvre les **plans de gestion de la ressource en eau**
- Démultiplier les **économies d'eau**
- Rechercher un **rendement de 65%** sur la totalité des réseaux d'eau potable d'ici 2020



Les sujets phares parmi le panel de mesures

Retenir l'eau dans les territoires :

réduire l'imperméabilisation :

- Compenser à hauteur de 150% l'imperméabilisation en zone urbaine, par la création de dispositifs d'infiltration et de réduction du ruissellement
- Limiter l'extension péri-urbaine et l'artificialisation des sols



favoriser l'infiltration :

- Améliorer la réserve utile des sols, réduire le drainage
- Maintenir, voire augmenter, les surfaces de prairies, les zones humides



/ Retenir l'eau dans les territoires

réduire l'imperméabilisation

- **Compenser à hauteur de 150% l'imperméabilisation** en zone urbaine, par la création de dispositifs d'infiltration et de réduction du ruissellement
- **Limiter l'extension péri-urbaine** et l'artificialisation des sols

favoriser l'infiltration

- Améliorer la réserve utile des sols, réduire le drainage
- Maintenir, voire augmenter, les **surfaces de prairies, les zones humides**

Dispositions du SDAGE

- Éviter, réduire et compenser l'impact des nouvelles surfaces imperméabilisées
- Mobiliser les outils fonciers en faveur des zones humides



Les sujets phares parmi le panel de mesures



Développer la résilience des écosystèmes :

espaces de bon fonctionnement :

- Restaurer les champs d'expansion des crues sur 20 % du linéaire de cours d'eau d'ici 2050.
- Rétablir les connections latérales et longitudinales (continuité biologique et sédimentaire)

préserver les habitats :

- Définir une stratégie foncière pour la protection des zones humides
- Réimplanter un ripisylve pour limiter l'échauffement des eaux





/ Développer la résilience des écosystèmes

préserver les habitats

- Définir une stratégie foncière pour la **protection des zones humides**
- Réimplanter une **ripisylve** pour limiter l'échauffement des eaux

espaces de bon fonctionnement

- Restaurer les **champs d'expansion des crues** sur 20 % du linéaire de cours d'eau d'ici 2050.
- Rétablir les **connections latérales et longitudinales** (continuité biologique et sédimentaire)

Dispositions du SDAGE

- Définir, préserver et restaurer l'espace de bon fonctionnement
- Préserver et restaurer les rives, forêts alluviales et ripisylves
- Restaurer la continuité des milieux aquatiques
- Préserver, restaurer, gérer les zones humides



les actions de l'agence de l'eau

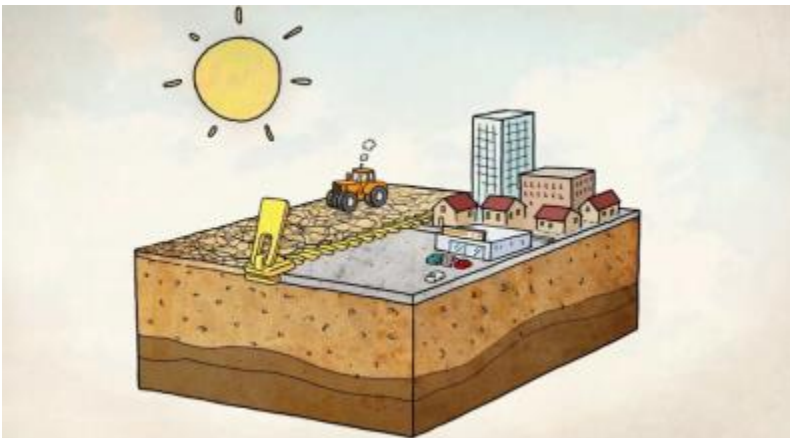
Financement les actions : 300 M€ sur 6 ans.
sous forme d'appels à projets



Suivi du plan : conseil scientifique du comité de bassin (bilan des connaissances, méthode économique), retours d'expériences et réactualisation tous les 6 ans

Consulter et télécharger sur www.eaurmc.fr

- [Le bilan des connaissances scientifiques sur les incidences du changement climatique](#)
- [Le rapport d'étude des vulnérabilités du bassin au changement climatique](#)
- [Plan de bassin d'adaptation au changement climatique](#)
- [Synthèse du plan de bassin d'adaptation au changement climatique](#)
- [PPT de présentation du plan de bassin d'adaptation au changement climatique](#)



Merci de votre attention